

## Extrait des délibérations

### du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

**Objet : Opération d'aménagement du secteur de Kahani sur la commune de Ouangani : Convention opérationnelle tripartite avec l'Établissement Public Foncier et d'Aménagement de Mayotte et la commune de Ouangani**

**Séance du 28/05/2022**

**Délibération n° 39**

#### Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 14

Absents : 26

Votants : 17

- dont « pour » : 17

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 20 mai 2022 s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maarifa IBRAHIMA, à l'hôtel de ville de Ouangani le samedi 28 mai 2022 à 8 heures.

Présents : ABDALLAH Oidhuati, ABDALLAH Houssamoudine, ABDOU COLO Nassuhati, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ALLAOUI Mohamed, AMBDI Youssouf, BOINA M'ZE Salim, CHANRANI Daoudou, IBRAHIMA Saïd Maarifa, MDALLAH Anlamati, MOHAMED Zainaba, MOHAMED Bacar, RIDHOI Zainabou, YSSOUFFI Chaidati.

Absents : AHMED COMBO Papa, ABDOU Fatima, ABDOU Mohamed, ABDOURAHAMANE Céline, ADAM Ahmed, ATTIBOU Zainati, BACAR SOILIH Inchat, BOINAHERY Ibrahim, BOINAIDI Habachia, BOURA Zaounaki Fatima, CHANFI Bibi, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, ISSOUFFI Ramadani, MADI Fatima, MADI OUSSENI Mohamadi, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, MROIVILI Mouhamadi Moindjié, MROIVILI MOILIM Amina, NOUDJOUR Madi Assani, RAMA Ahamed, SAID Mariame, SAID-SOUFFOU Soula, SIAKA Ahamada, SOUMAILI Mhamadi, YSSOUMAIL Ahamadi.

#### Représentés :

- Monsieur Ibrahim Boinahery par Monsieur Mohamed Allaoui ;
- Madame Mariame Saïd par Monsieur Daoudou Chanrani ;
- Monsieur Noudjour Madi Assani par Monsieur Saïd Maarifa Ibrahim.

Secrétaire de séance : MOHAMED Zainaba

Vu les statuts communautaires et notamment la compétence d'aménagement de l'espace intégrant les zones d'aménagement concerté et d'aménagement différé,

Vu l'opération projetée d'aménagement du secteur de Kahani dans le cadre de la stratégie de rééquilibrage du développement territorial de Mayotte, comprenant notamment sur un périmètre de

18,6ha, la résorption de l'habitat indigne, la construction de logements, de deux écoles, d'une maison des associations, l'extension du plateau sportif, une halle de marché communautaire et la perspective d'une cuisine centrale,

Vu la convention pré-opérationnelle de programmation urbaine sur le centre-Ouest de Mayotte et plus particulièrement sur le secteur de Kahani intervenue à cet effet avec l'Etablissement Public Foncier et d'Aménagement de Mayotte en date du 26 décembre 2018,

Vu les conclusions de l'étude pré-opérationnelle présentée au comité de pilotage le 20 juillet 2021,

Considérant qu'il importe d'engager la mise en œuvre de la phase opérationnelle sous la forme d'une étude opérationnelle d'aménagement,

Considérant que cette première phase couvre les études préliminaires jusqu'aux études d'avant-projet et qu'elle porte l'objectif d'établir un modèle économique viable pour la réalisation du programme retenu qui devra le cas échéant recueillir les engagements formels des principaux financeurs identifiés.

Considérant que l'atteinte de cet objectif conditionne l'exécution de la deuxième phase d'intervention portant sur la réalisation de l'opération et que le déclenchement de cette deuxième phase fera l'objet d'une délibération de chacune des parties,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité,

- Décide de valider la convention opérationnelle d'aménagement du secteur de Kahani ci-annexée.
- Désignation des référents politique et technique de la 3CO :
  - Référent politique : CHANRANI Daoudou, 1<sup>er</sup> vice-président chargé de l'aménagement durable, aménagement de l'espace communautaire.
  - Référent technique : ADAMOU Mohamadi, DGA aménagement du territoire de la 3CO.
- Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention et tout acte en vue de son application.

Fait et délibéré le 28/05/2022.

Ont signé les membres présents  
Pour extrait conforme au registre  
Le président de la 3CO

  
Signé électroniquement par : Ibrahima SAID MAANRIFA  
Date de signature : 02/06/2022  
Qualité : Signature de PDF Président  
**M. IBRAHIMA Said Maarifa**  
Président de la Communauté  
des Communes du Centre Ouest